

## MOBILITÉS, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE INAUGURATION DU PÔLE GARE DE VAIRES-TORCY



Le Président du Département, Jean-François Parigi s'est rendu à Vaire-Torcy, ce vendredi 8 juillet, afin d'inaugurer le nouveau pôle gare qui facilite la circulation pour tous et valorise les mobilités douces.



Créé le: 8/07/2021

- Mis à jour le : 8/07/2021

Accompagné des Vice-présidents Brice Rabaste, en charge des transports et mobilités et Xavier Vanderbise, en charge des collèges et conseiller départemental de Villeparisis, le Président du Département a inauguré la nouvelle gare urbaine, fruit d'une collaboration avec la communauté d'agglomération (CA) Paris-Vallée de la Marne, la commune de Vaires-sur-Marne, et Île-de-France Mobilités.

« Encore une fois merci à la communauté d'agglomération de Paris – Vallée de la Marne, à Île-de-France Mobilités pour la réalisation de ce projet structurant pour notre territoire, et à toutes les personnes qui ont travaillé sur le réaménagement de ce pôle gare », se réjouit Jean-François Parigi, aux côtés de Guillaume Le Lay-Felzine, Président de la communauté d'agglomération (CA) Paris-Vallée de la Marne, et d'Edmonde Jardin, Maire de Vaires-sur-Marne.

RETOUR EN IMAGES



### Un pôle gare adapté aux besoins

Inscrit dans le cadre du Plan de déplacements urbains d'Île-de-France, le pôle gare de Vaires-Torcy répond à 3 a

ambitions :

- faciliter les trajets du quotidien,
- développer et valoriser les mobilités douces,
- adapter les infrastructures aux personnes à mobilité réduite.

Ce projet porté par la Communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne a été soutenu financièrement par le Département de Seine-et-Marne. La participation s'élève à 450 000 € et comprend :

- la réalisation d'une gare routière comportant 6 quais recouverts par un abri voyageur,
- l'installation des supports statiques d'information pour les voyageurs,
- la création d'un parvis pour accéder à la gare,
- l'installation d'équipements liés aux vélos : abri vélo de 20 places et une consigne Véligo de 20 places également.

---

## CHIFFRES-CLÉS

**2 M€**

**C'est le coût total des travaux**

dont 992 900 € pris en charge par Île-de-France mobilités

**40**

**places de vélo**

**450 000€**

**c'est le montant**

de la participation du Département de Seine-et-Marne

**6**

**quais**

## Un projet multimodal imaginé pour les Jeux Olympiques

L'un des atouts de cette gare urbaine est la valorisation des mobilités douces comme le vélo. En effet, de nombreux équipements sont à disposition des voyageurs qui peuvent facilement passer du vélo au train. Ce choix s'inscrit pleinement dans le Plan Vélo77 mis en œuvre par le Département qui vise à favoriser l'usage du cyclisme en Seine-et-Marne.

Aussi, ce projet de réaménagement a été pensé en prévision des Jeux Olympiques 2024 : « la gare de Vaires-To

rcy sera le principal point d'accès au site olympique qui accueillera notamment les épreuves de kayak », a ajouté Jean-François Parigi.